

DIEBO - EDITO

PARLONS CHIFFRES ET BUDGET...

Le Conseil Municipal s'est réuni fin mars pour voter le budget de l'année après en avoir discuté en commission. Il s'agit de l'acte primordial du Conseil qui engage les dépenses et les recettes de l'année de la commune. C'est aussi par ce vote que l'augmentation ou non des taux des impôts locaux est actée...et bonne nouvelle, aucune augmentation n'est prévue pour cette année.

Equilibré en dépenses et en recettes, le budget est divisé en sections fonctionnement et investissement.

Le budget «fonctionnement» s'élève à 369 125,34€ et comporte en dépenses les charges à caractère général, les charges de personnel et frais divers (cotisations sociales), les charges courantes, les intérêts des emprunts et autres charges exceptionnelles. Les recettes sont assurées par les impôts locaux, les différentes dotations de l'Etat et les compensations. Nos recettes sont en augmentation du fait de l'accroissement de la population et du reversement de la part départementale de la taxe d'habitation. La taxe professionnelle est remplacée pour la première année par la CET (contribution économique territoriale).

Le budget «investissement» s'élève quant à lui à 243 101,18€ et comporte en dépenses les différents travaux prévus cette année, à savoir l'alarme et la salle informatique de l'école, la fin des travaux

de la mairie, quelques décorations de Noël et travaux de fleurissement, des travaux de voirie rue du Château, de l'Ischert et rue du Rhin et le remboursement des emprunts. Les recettes proviennent de la section fonctionnement, de la récupération de la TVA et des diverses subventions de l'Etat, du département et des parlementaires.

Ce budget a été voté à l'unanimité. La gestion saine, sincère et rigoureuse des deniers publics restera notre priorité tout au long du mandat. Vous pouvez y compter...

Jean-Jacques SIEGEL Maire

DIEBO- MANIFESTATIONS

6 MAI



SOIRÉE FLEURISSEMENT

La commission « fleurissement » vous invite à la soirée consacrée aux fleurs vendredi 6 mai à 20 heures au club house de l'ASDF. Un bon d'achat de 10 € sera remis par famille à utiliser lors du marché aux fleurs auprès des horticulteurs. Si nous voulons maintenir notre classement « 4 fleurs » un effort de chacun est nécessaire. Un jardinier professionnel prodiguera quelques conseils et le diaporama des événements 2010 sera présenté.

8

MAI

24° MARCHE AUX FLEURS

Une fois encore, le Comité des Fêtes du village invite tous les amateurs de fleurs et de jardinage à venir participer au Marché aux Fleurs qui se tiendra Rue du Château à partir de 10 heures. Les différents exposants vous proposeront fleurs, replants, décorations, asperges et autres... Restauration – buvette - manège. De quoi passer un agréable dimanche. Venez nombreux.

PORTES OUVERTES

A LA MAIRIE

Les travaux de réfection étant terminés, tous les habitants sont invités aux « Portes ouvertes » à la Mairie. Vous pourrez visiter le bâtiment de la cave au grenier en passant par la salle de classe - le secrétariat - la salle du Conseil et des mariages - la nouvelle salle informatique -etc... Les visites auront lieu de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures. M. le Maire, les Adjointes et les Conseillers se feront un plaisir de vous accueillir et de vous guider.

14 & 15 - 21 & 22 28 & 29 MAI

JARDINS EN FÊTE

Marie Berthe et Auguste ANDLAUER vous accueillent au 13 rue Abbé Wendling dans leur jardin, de 10 à 12 h et de 14 à 20 h (le 22.5 accueille l'après midi uniquement). Spécialiste en iris, Marie Berthe saura vous renseigner, vous conseiller dans le meilleur choix possible

5 JUIN

Les « Amis de la Grotte » vous accueillent au jardin – route de Zelsheim. Venez les soutenir nombreux et admirer les différentes plantations.

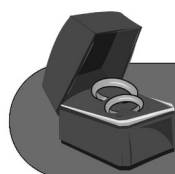
DIEBO-CARNET



Anniversaires

29 mai Marie Rose DECOCK 72 ans
29 mai Albert CHRIST 70 ans
30 mai Roger FRAUENFELDER 75 ans
05 juin Charles FRITSCH 82 ans

Joyeux Anniversaire



Noces d'Or

Marie Rose MULLER et Albert DECOCK le 27 mai
Anne Marie DIDOT et Jean Claude ADAM le 16 juin

Toutes nos félicitations

DIEBO-PRATIQUE

INSCRIPTION À L'ÉCOLE



Les nouvelles inscriptions auront lieu vendredi 20 mai de 16h15 à 18h30 à l'école (salle de classe de la maternelle). Les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2008 sont priés de se munir du carnet de santé, du livret de famille et d'une attestation de votre médecin stipulant que votre enfant est apte à fréquenter l'école.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 06 au 10 juin et du 04 au 13 juillet. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au Maire ou aux Adjoints.

RAMASSAGE DE VIEUX PAPIERS



Le 25 juin la benne sera à votre disposition rue du Château

1^{ère} COMMUNION

le 22 mai à
Diebolsheim



KINDER Dorian
LAUBACHER Téa
MAILLOT Alex
SCHWAB Quentin
SCHWAB Julien

CONFIRMATION

12 juin à Rhinau

EHRHARDT Maxime
UHL Edouard

DIEBO-DIVERS

QUELQUES INFOS EN VRAC

1) Réfection de la voirie du RD 211

Le département réalisera la réfection depuis le rond point de la RD 468 au panneau d'agglomération côté Est par un enduit superficiel. Ces travaux auront lieu courant mai. Les rejets de gravillons se produisant lors de la mise en œuvre feront l'objet d'une signalisation adéquate et d'un balayage ultérieur. Le marquage routier sera effectué plus tard.

2) Balayage

Nous vous rappelons que le nettoyage des trottoirs – balayage – incombe traditionnellement en Alsace aux riverains, conformément à l'arrêté municipal du 20 août 1992. Si nous voulons un village propre, commençons à balayer devant notre porte (au sens premier de l'expression).

3) Location d'un appartement communal

A partir du 1^{er} juin la commune loue un logement 2 pièces/salle de bains à l'étage de la maison 1, rue de l'Ischert. Le loyer est de 270 €/mois + charges. Renseignements en mairie.

4) La fête de la communauté de paroisses

se déroulera le 19 juin prochain à la salle des fêtes de Herbsheim. Messe à 10 heures suivie du verre de l'amitié offert puis d'un repas dont le prix est fixé à 10 € par adulte et à 5 € par enfant de moins de 12 ans (hors boissons). Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant le 11 juin auprès de Mme Francine MAAS – 6 rue de l'Ischert – tél. 03 69 30 00 37 ou 06 78 42 89 01

5) Pour un été calme et reposant

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures reprennent et les nuisances également. Nous attirons une fois encore votre attention sur quelques règles simples de vie en société (stationnements gênants - respect des horaires des travaux - cris - tapages nocturnes etc...). Nous comptons sur votre collaboration, votre tolérance et votre sens civique

